

MAIRIE DE DOMARIN

2023/07/10 Conseil Municipal n° 07/2023

Séance du lundi 10 juillet 2023 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, C. GAGEY, ML AGAVIOS, S. BARBERET, P. BEAUVIER, M. GINDRE, S. GUINET, L. POULET

Pouvoirs : M. FAURE à C. GAGEY, M. NDOYE à A. MARY

Absents : B. ALLARD, P. BOISSAT, V. CABANEL, J. CHABERT, E. TAILLOT,

Secrétaire de séance : Jean REYNAUD

Secrétaire de mairie : Aline CHOLLET

Procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2023, rédigé par Chrystel GAGEY, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 10 juin au 10 juillet 2023 :

- 15 juin 2023 : Acceptation du devis LS Enrobé pour le sondage du réseau d'eaux usées sur la voirie à la salle du Tir. Montant du devis TTC : 2 428.45 €.
- 06 juillet 2023 : Acceptation du devis LS Enrobé pour les travaux d'enrobé sur le parking de la salle du Tir. Montant du devis TTC : 18 060.84 €.

Délibérations :

- Prix du repas et des services de cantine pour l'année 2023-2024

Guillaud Traiteur, fournisseur du restaurant scolaire, a annoncé une augmentation de ses tarifs de 8% à compter du 1^{er} septembre 2023 soit 0,26 € TTC par repas servi.

Pour information Monsieur le Maire précise que le coût du service pour la commune est passé de 29 234,68 € pour 2021/2022 à 33 674,39 € pour 2022/2023 (hors les prestations du mois de juillet 2023 pas encore comptabilisées).

Il est proposé de répercuter une augmentation de 0,25 € sur le prix du repas pour l'année 2023/2024 et de porter le prix du repas adulte à 6,50 €.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Tarifs de la garderie pour la rentrée 2023/2024**

Pour information Monsieur le Maire précise que le coût du service pour la commune est passé de 13 611,76 € pour 2021/2022 à 10 914,42 € pour 2022/2023 (hors les prestations du mois de juillet 2023 pas encore comptabilisées).

Il est proposé de maintenir le tarif de 0,60 € la demi-heure.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Décision modificative n° 2**

Il manque 6 000 € pour le financement de l'enrobé aux abords de la salle du Tir.

Il est proposé de diminuer de 6 000 € le budget affecté au bâtiment école élémentaire prévu pour l'isolation qui ne pourra pas être réalisée cette année (le prestataire pressenti est défaillant).

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Prix de location de l'appartement sis 10 rue de l'ancienne mairie pour l'année 2023**

Suite à l'augmentation du loyer, votée en mars 2023 (720,00 € par mois, chauffage compris), les locataires potentiels ont tous refusé la location.

Il est donc proposé de revenir au loyer précédent soit 680,64 € par mois, chauffage compris.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Modifications horaires - Service périscolaire**

Suite à la modification des plannings du service périscolaire, 3 postes d'Adjoint d'animation ont un changement d'horaire :

- Un poste à 18,55 heures (en remplacement de celui à 20,47 heures),
- Un poste à 20.93 heures (en remplacement de celui à 22.19 heures),
- Un poste à 7.84 heures (en remplacement de celui à 10.98 heures).

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Achat d'un accotement au droit du terrain BONNET**

Dans le cadre du projet d'urbanisation des parcelles BONNET, n° AB 174 et 010p et GENIN n° AB 195, 196 et 197, il est nécessaire de prévoir l'alignement en bordure du chemin du Crêt.

Pour cela il est nécessaire que la commune se porte acquéreur de 78 m² sur les parcelles cadastrées AB 174 et AB 010p, Propriété de Monsieur et Madame BONNET.

Le montant de la transaction a été négocié à 5 000 €. Cette acquisition est proposée à ce montant.

1 abstention.

Adoptée à la majorité.

➤ **Modification temps de travail - Adjoint technique principal de 1^{ère} classe**

Suite à la modification du planning du service périscolaire, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour une durée de 14,17 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'une durée de 13,13 heures par semaine est par conséquent supprimé.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

➤ **Lettre des bénévoles de la bibliothèque :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre des bénévoles de la bibliothèque adressée à l'ensemble des élus. Les bénévoles souhaitent attirer notre attention sur l'état du rez-de-chaussée (entrée) et de l'escalier donnant accès à la bibliothèque. L'ensemble n'est pas accueillant, des odeurs désagréables proviennent des toilettes, pas de savon aux lavabos du bas, les robinets aspergent les utilisateurs.

Les bénévoles engagent les élus à se rendre sur place pour constater la situation et souhaitent un rafraîchissement et quelques aménagements pour assurer le minimum d'hygiène espéré dans un lieu public.

Une nouvelles fois les bénévoles déplorent le manque d'accessibilité PMR.

Après quelques échanges entre Elus il est proposé d'installer une ventilation dans les WC à l'étage afin d'assainir ce local. Ces toilettes sont à l'usage exclusif de la bibliothèque et ne doivent être ouvertes qu'à l'occasion des permanences.

Les robinets des lavabos du bas seront réglés pour ne pas asperger.

La commission travaux va prendre le dossier en charge et voir quels travaux, à quel coût, peuvent être réalisés.

Monsieur le Maire rédige une réponse au courrier.

➤ **Remerciements reçus pour subventions accordées :**

- Lettre d'Electriciens sans frontière,
- Lettre de l'Association des Familles et Amis des Résidents de Delphine NEYRET et Jean MOULIN,
- Mail de l' Association Soleil de Clown,
- Deux cartes des enfants partis en classe verte, enchantés par cette expérience,
- Lettre des élèves de 3^{ème} du collège Salvador Allende pour un voyage à Paris.

➤ **Subvention Conseil Régional :**

Monsieur le Maire annonce un avis favorable de la région pour la subvention de 60 861 € pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire réalisée l'an dernier. La date de versement n'est pas connue.

➤ **Nouvelle association**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur WANTIER au sujet de la création d'une association intitulée ASSPAC (Association Partage Amitié Convivialité) dont l'objet serait des animations entre collègues et la pratique de Pickleball. Cette dernière activité nécessiterait l'utilisation d'un cours de tennis.

L'ensemble des élus souhaitent, avant toute décision, que Monsieur WANTIER donne des explications sur les objectifs recherchés lors du Conseil Municipal de septembre.

➤ **Achat parcelle VINCENT**

Monsieur le maire précise que la signature chez la Notaire doit se faire dans les jours prochains.

➤ **Entretien espaces verts**

Une procédure est mise en place afin de limiter les tontes pour préserver la biodiversité et réduire les dépenses.

➤ **Secrétariat urbanisme**

Valérie BALLEFIN en poste depuis le début de l'année souhaite ne pas poursuivre. Son contrat se terminera à la fin du mois d'août. Un recrutement pour son remplacement est en cours.

➤ **Heures d'été Service Technique**

Le sujet est évoqué par Chrystel GAGEY. Monsieur le Maire précise que suivant la convention collective il faut 3 jours consécutifs à 37° pour que l'horaire d'été soit mis en place.

**Fin de séance à 22H00
Jean REYNAUD**

Les délibérations peuvent être consultées en mairie sur simple demande auprès du Secrétaire.